



Préparation à  
l'appel à  
candidature  
Sélection 2027  
Maîtres d'art -  
Élèves



# Présentation du programme

# Le programme Maîtres d'art-Élèves

Depuis 1994, le ministère de la Culture s'engage pour la pérennisation des savoir-faire remarquables et rares des métiers d'art grâce au **Titre de Maître d'art** et au **Programme Maîtres d'art – Élèves**.

## Les missions du ministère de la Culture :

- Sélectionner les lauréats Maîtres d'art et Élèves en collaboration de l'Institut
- Décerner le Titre de Maître d'art
- Superviser le programme d'accompagnement notamment par l'approbation chaque année du projet pédagogique et sa reconduction.



# Objectifs du programme

## Un dispositif double :

- Reconnaissance par le titre de Maître d'art d'un professionnel des métiers d'art détenant un savoir-faire d'exception et engagé dans sa transmission.
- Accompagnement de la transmission d'un savoir-faire par le Programme Maîtres d'art-Élèves.

## Les objectifs du programme de transmission :

- Assurer la pérennité des savoir-faire rares ;
- Faciliter la transmission entre deux individus ;
- Développer de nouvelles identités professionnelles et créatives pour les candidats Élèves ;
- Créer de nouvelles dynamiques : l'Élève acquiert la culture métier, tandis que le Maître réfléchit au développement de sa propre pratique.



# Le pilotage du programme



© Emmanuel Barrois – par Edouard Elias

Le dispositif est piloté depuis 2012 par l'Institut pour les Savoir-Faire Français. Il assure la gestion de la partie opérationnelle du Titre et Programme (sélection, accompagnement, validation de la transmission, valorisation).

Il s'appuie sur des acteurs régionaux de l'écosystème de la formation et des métiers d'art.

# L'Institut pour les Savoir-Faire Français

L'Institut pour les Savoir-Faire Français (ex-INMA) est une association reconnue d'utilité publique et d'intérêt général. Depuis sa création en 1889, l'Institut porte la vision des métiers d'art et du patrimoine vivant ancrés dans leur temps, source de développement économique local et international, d'emplois qualifiés et d'innovation.



© Ateliers Saint-Jacques Serge Pascal et Cédric Suire – par Edouard Elias

## NOS MISSIONS

### Faire Rayonner

Valoriser et faire connaître les opportunités et perspectives des savoir-faire d'exception.

Exemple d'actions:

- Création de ressources pédagogiques
- Journées Européennes des Métiers d'art

### Faire Perdurer

Soutenir la transmission des métiers de savoir-faire et tout particulièrement en ce qui concerne les savoir-faire rares.

Exemple d'actions:

- Programme Maîtres d'art-Élèves
- Prix Avenir Métiers d'Art
- Projet Per Durare

### Faire Grandir

Identifier et documenter les problématiques liées aux métiers.

Exemple d'actions:

- Annuaire des savoir-faire d'exception
- Projet des Eclaireurs



# Un programme au service de la transmission

# Le fonctionnement

## Durée

Dans le cadre du Programme Maîtres d'art – Élèves, **la transmission de savoir-faire dure 2 ans**. Une année de transmission correspond à **une année civile** (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre). La sélection a lieu tous les deux ans.

## Modalités

La transmission est assurée **sous la responsabilité du candidat Maître d'art et/ou de la structure tierce employeur** accueillant la transmission. **La remise du Titre de Maître d'art sera faite une fois la transmission validée**, au bout des 2 ans.

Le programme est suivi **en binôme**, avec un candidat Maître d'art et un Élève.

# Le cadre de la transmission

## Le programme de transmission du binôme doit comprendre :

- Une partie **en atelier**: en contexte de production et hors production pour transmettre autant la technique que la culture métier et la vie d'atelier.
- Une partie **hors atelier**: actions de développement de compétences et de connaissances en lien avec les besoins du Maître d'art et/ou de l'entreprise.

### *Exemple d'actions hors atelier :*

- *participation à un salon*
- *Participation à des rendez vous professionnels*
- *Visite d'un atelier, un musée ou collection, en lien avec le savoir-faire*
- *Mise en relation avec des professionnels d'un autre atelier*



# Un soutien financier

## L'aide à la transmission du savoir-faire

Un soutien financier est accordé : **une allocation de 10 000€** est octroyée chaque année à l'entreprise qui accueille la transmission


## L'accompagnement du projet professionnel de l'Élève .

Soutien financier pour le projet pédagogique et professionnel de l'Élève :

- Des **aides directes** pour financer partiellement des formations (certifiante ou non), une prestation de conseils, des projets de recherches, de l'acquisition d'un outillage spécifique etc.
- **Enveloppe dédiée jusqu'à 5 000 €** par an (sur présentation de justificatifs)

### *Exemple d'utilisation d'aides directes*

- *Formation non certifiante auprès d'un professionnel aguerri autour de la fabrication des encres taille-douce.*
- *Acquisition d'outillage comme une machine de découpe*
- *Prestation de soutien à la création et au développement d'entreprise*

 L'allocation octroyée ne doit pas constituer la ressource principale de l'entreprise.




Être  
candidat

# Critères d'éligibilité

La candidature se fait en binôme.

## Le Candidat Maître d'art doit répondre aux critères suivants :

- Être un professionnel des **métiers d'art** en exercice ou récemment à la retraite ayant repris une activité à travers le dispositif du cumul emploi-retraite et ayant cessé leurs activités depuis moins de 2 ans sont éligibles;
- Détenir un **savoir-faire rare et remarquable** qui constitue son **activité principale** ;
- Pouvoir justifier d'une **expérience professionnelle significative** – supérieure à quinze années ;
- Être **prêt à s'engager** pendant 2 années dans le Programme Maîtres d'art-Élèves

 **Les savoir-faire présentés doivent être inscrits ou rattachés à la liste des métiers d'art établie selon l'arrêté de 2015.**

# Critères d'éligibilité

**Le Candidat Élève doit répondre aux critères suivants :**

- Être titulaire d'au moins **un diplôme** (quel que soit le domaine) ;
- Posséder des **premières expériences professionnelles** – en lien avec les domaines **des métiers d'art** – depuis au moins 3 années ;
- Justifier d'un statut socioprofessionnel établi (indépendant ou salarié) ;
- Avoir un **projet professionnel défini** qui vise la pratique et le développement d'un savoir-faire rare ;
- Être **prêt à s'engager** pendant 2 années dans le programme Maîtres d'art-Élèves



# Critères d'éligibilité

## Les candidatures sont appréciées selon 4 axes :

### #1 Le savoir-faire du candidat Maître d'art :

- Urgence de la transmission et valorisation
- Caractère emblématique pour la filière ou le territoire

### #2 Capacité et engagement de transmission du candidat Maître d'art et de la structure accueillant la transmission :

- L'aptitude et la volonté de transmettre
- Le programme pédagogique présenté

### #3 Projet professionnel de l'Élève :

- pertinence et réalisme du projet de l'Élève

### #4 Antériorité et pertinence du binôme :

- La qualité de la collaboration entre le Maître d'art et l'Élève
- la cohérence du parcours de l'Élève avec les objectifs de transmission

L'Institut sera particulièrement vigilant sur :

- La représentation des candidates Maîtres d'art femme, pour avoir une plus grande parité dans les professionnels accompagnés.
- La représentation territoriale, avec une volonté d'avoir des binômes sur l'ensemble du territoire national.
- La diversité des savoir-faire au sein de la future promotion.

# Situations professionnelles des candidats

## Seuls trois types de situations sont acceptées dans le cadre du Programme

- Le candidat Maître d'art est l'employeur du candidat Élève : [Pietro Seminelli](#), dirigeant et [Kathie Vaubaillon](#), salariée
- Le candidat Maître d'art et le candidat Élève sont tous les deux salariés de la même structure : [Serge Pascal](#) et [Cédric Suire](#), salariés des Ateliers Saint-Jacques / [Yves Sampo](#) et [Claire Narboni](#), salariés de la Monnaie de Paris
- Le candidat Maître d'art et le candidat Élève sont tous les deux indépendants : [Sylvie Fouanon](#), indépendante basée en Île-de-France et [Marion Lainé](#), indépendante basée en Haute-Savoie

⚠ Il est également acceptable que seul le candidat Maître d'art ou le candidat Élève soit salarié(e) d'une structure tierce, à condition que le programme pédagogique prévoit un temps et des moyens effectifs de transmission, aussi bien en contexte de production qu'en dehors de celui-ci.  
Exemple : [Marie-Hélène Soyer](#), indépendante et [Emilie Thibault](#), salariée d'une émaillerie basée en Pays-de-la-Loire.

# Cas de non-recevabilité

## Les cas de non-recevabilité :

1. Le **non-respect des critères** : non appartenance à la liste des métiers d'art, absence de temps et de leviers pédagogiques concernant le programme hors contexte de production ainsi et le programme hors atelier
2. La **substitution à la formation initiale** : la transmission de savoir-faire, au sein du programme, ne peut être confondue avec de l'apprentissage et ne doit pas se substituer à la formation initiale existante.
3. Une trop grande **fragilité économique** de la structure professionnelle destinée à accueillir la transmission ou du candidat Élève ;
4. L'**absence de statut socio-professionnel ou d'une expérience** suffisamment confirmée pour le candidat Élève.



# Motifs de candidatures non retenues

## **INCOHÉRENCE DU PROJET PROFESSIONNEL ET/OU MANQUE DE MATURITÉ**

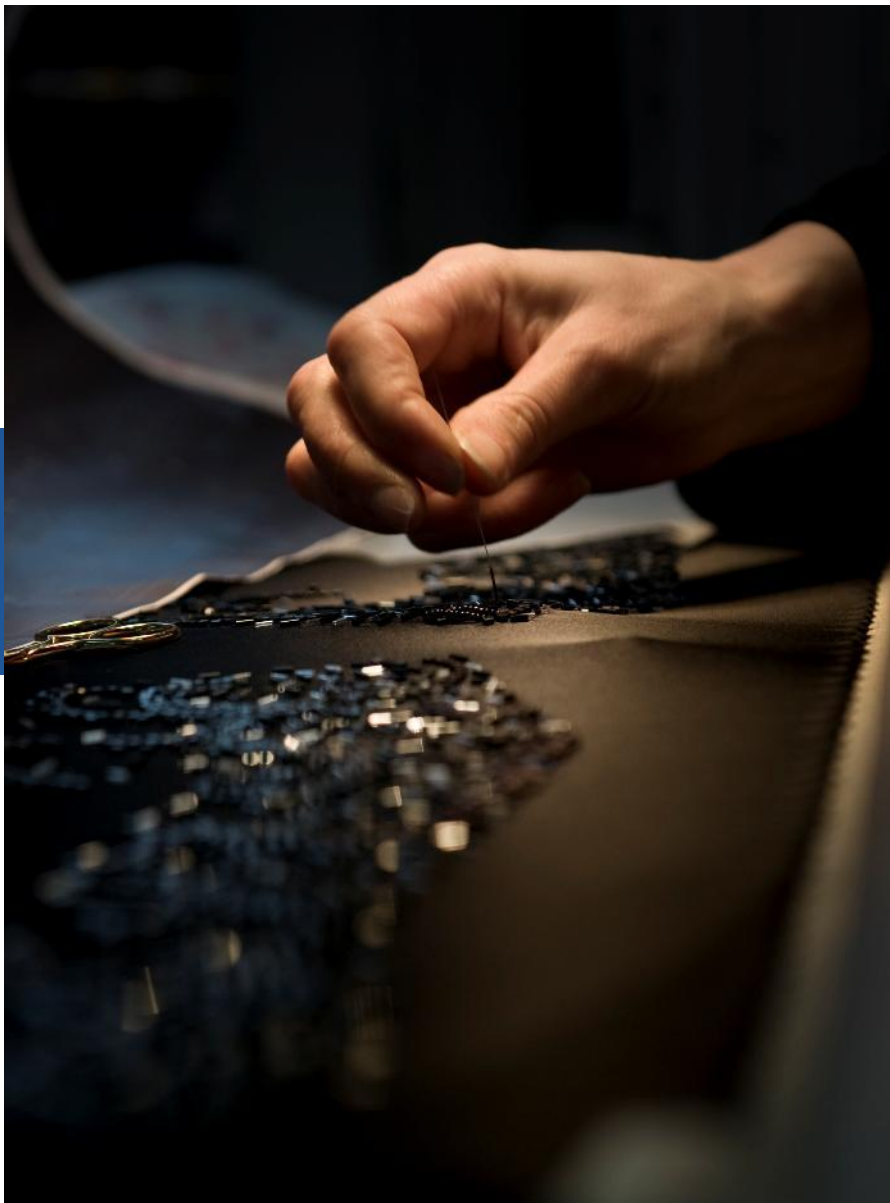
- Temps partiel dans une autre structure – hors savoir-faire
- Absence d'une activité économique liée à la production
- Absence de statut professionnel
- Expérience professionnelle insuffisante
- Absence de volonté d'innover ou de développer le savoir-faire

## **LACUNES DU PROJET PÉDAGOGIQUE**

- Absence de vision pour le développement des savoir-faire traditionnels
- Absence de projets transversaux permettant les rencontres professionnelles, la formation continue, la recherche, le développement économique, etc.
- Nombre insuffisant d'heures de formation en dehors du contexte de production
- Projet pédagogique pouvant être dispensé par une formation existante

## **FRAGILITÉ ÉCONOMIQUE DE LA STRUCTURE ACCUEILLANT LA TRANSMISSION ET/OU DU MODÈLE ÉCONOMIQUE DU SAVOIR-FAIRE**

- Chiffre d'affaires trop faible et de difficultés à cibler la clientèle
- Temps de production très long soulevant des doutes sur la rentabilité possible



# Modalités

# Procédure de sélection

## La présélection

Un double processus de présélection :

- 8 présélectionnés en lien avec les dispositifs régionaux (en fonction des candidatures soumises).
- 8 présélectionnés sur les candidatures libres :
  - l'étude des dossiers de candidatures par un regroupement de 4 personnes qualifiées
  - la présentation de l'atelier en visio avec un membre de l'Institut.

## La sélection finale

La présentation orale du binôme devant un jury en présentiel, présidé par le ministre, constitue la dernière étape de sélection pour toutes les candidatures et aboutit à la sélection des 8 binômes qui seront accompagnés.

# Calendrier prévisionnel de la procédure de sélection 2027



**Mai-septembre 2027 :**  
pré-instruction des dossiers par l'Institut

**Début octobre 2027 :**  
1<sup>ère</sup> sélection sur dossier pour les candidatures libres

**Début Décembre 2027:**  
Présentation du binôme à l'oral devant un jury en présentiel pour toutes les candidatures

**Février-Mai 2027:**  
Ouverture des candidatures (Dépôt du dossier de candidature pour toutes les candidats) et présélection des binômes en lien avec les dispositifs régionaux

**Octobre-novembre 2027:**  
Présentation des ateliers pour les candidatures libres

**Janvier 2028 :** Entrée des binômes dans le programme et signature des conventions

# Comment déposer une candidature ?

## LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il doit être constitué par le candidat Maître d'art et le candidat Élève. Il comprend :

- Formulaire de candidature
    - Présentation du candidat Maître d'art
    - Présentation de la structure recevant la transmission
    - Présentation du savoir faire
    - Présentation du candidat Élève
  - Présentation de la transmission
  - Accompagnement du projet professionnel de l'Élève
- > Des pièces justificatives sont également demandées.

## RETRAIT & DÉPÔT

Formulaire à remplir en ligne sur la plateforme Démarches simplifiées.





# Exemples de binômes accompagnés

# Transmissions d'entreprises

**Hubert Haberbusch & Isaak Rensing**  
SF de restaurateur de véhicules de collection  
Grand Est – Promotion 2017

© HH Services



## **Organisation de travail :**

Le temps de travail dédié par un à un projet mené par Isaak : environ 2 jours par semaine.

## **Programme de la transmission du binôme :**

### En atelier

- Prise d'autonomie dans la gestion de chantier

### Hors atelier (exemples non exhaustifs) :

- Participation à la construction d'une méthode de conservation-restauration pour les collections publique
- Echanges avec le conservateur en chef du musée de l'automobile à Muhlouse

## **Projet professionnel de l'Élève :**

- Transfert de la direction technique de l'atelier et de la relation client
- Reprise de l'entreprise du Maître d'art en 2021 en cogérance avec Romain Gougenot.

## Actions de formation en lien avec le projet professionnel :

- Formation gestion d'entreprise
- INP – La conservation préventive : principes fondamentaux

# Transmissions d'entreprises

**Xavier Retegui & Liza Bergara**  
SF de fabrication de makhilas,  
Nouvelle Aquitaine – Promotion 2019

© Xavier Retegui et Liza Bergara – par Julie Limont – Mémoire de savoirs



## **Organisation de travail :**

Transmission du savoir-faire à mi-temps et hors contexte de production

## **Programme de la transmission du binôme :**

### En atelier :

- Transmission de l'intégralité des techniques (bois, métal, cuir, montage)

### Hors atelier (exemples non exhaustifs) :

- Visite de la monnaie de Paris
- Publication sur l'histoire du makhila et de l'atelier

## **Projet professionnel de l'Élève :**

Moderniser la gestion de l'entreprise et acquérir le savoir-faire (étapes de fabrication du makhila et du travail saisonnier du bois (néflier) en parallèle pour éviter une rupture des connaissances et de la pratique

### Actions de formation en lien avec le projet professionnel :

- Fabrication de poinçons, Gravure et incrustation de métaux – Formation Ecole Boule complémentaire au SF du Maître d'art
- Amélioration des techniques de culture du néflier
- Refonte du site internet

# Développement d'activité

© Julie Limont – Mémoire de savoirs



**Ludovic Marsille & Alice de Kerchove**

**SF de serrurier-cleftier**

**Bretagne - Promotion 2019**

## **Organisation de travail :**

En contexte de production dans le cadre de chantiers co-traités - Hors contexte de production 1 jour par semaine

## **Programme de la transmission du binôme :**

### En Atelier :

- Transmission des techniques inhérents au métier spécifique de serrurier cleftier

### Hors atelier (exemples non exhaustifs) :

- Visite de plusieurs collections, notamment la collection Schell en Autriche ; Rencontres à l'école de forge de Muizon
- Rencontres internationales de la forge à Forcalquier.

## **Projet professionnel :**

- Favoriser la montée en compétences de l'Élève à travers la transmission et la constitution d'un outillage personnel ;
- Faire connaître le savoir-faire et élargir le réseau professionnel à travers le développement de la notoriété de l'atelier commun et du binôme ;
- Développer une nouvelle clientèle, de nouveaux marchés à travers le développement de la serrurerie contemporain

## Actions de formation en lien avec le projet professionnel :

Fabrication charbon de bois ; Fabrication fer et acier en bas-fourneau – formation continue

# Développement d'activité

**Philippe Atienza & Laura Puntillo**  
SF de bottier mains sur-mesure F/H  
Île-de-France / PACA - Promotion 2022

© Alessandro Silvestri



## Organisation de travail :

En contexte de production dans le cadre de l'atelier de Laura sur botterie femme - Hors contexte de production 6 à 15 jours par mois.

## Programme de la transmission

### En Atelier :

- Maîtrise de toutes les techniques de fabrication « traditionnelles » de la chaussure femme-homme – impliquant le travail de la forme, de patronage, de suivi et de réalisation de la tige ainsi que du montage et ses spécificités.

### Hors atelier (exemples non exhaustifs) :

- Rencontres avec formier, podo-orthésiste ; achat de stock dormants d'entreprises.
- Rencontre avec Liza Bergara & Xavier Retegui (cuir) ; Atelier du Bégonia d'or (broderie fil d'or);

## Projet professionnel de l'Élève:

- Développement et notoriété de l'atelier de l'Élève
- Autonomie sur l'Élève face aux exigences de marché de la botterie – transmission de la clientèle femme de l'atelier du Maître d'art

### Actions de formation en lien avec le projet professionnel :

- Achat de forme pour permettre le développement d'une gamme de prêt à porter.

# Montée en compétences

**Serge Pascal & Cédric Suire**  
SF de releveur-repousseur  
Île-de-France - Promotion 2019

© Serge Pascal et Cédric Suire Ateliers Saint-Jacques – par Julie Limont –  
Mémoire de savoirs



## **Organisation de travail :**

En contexte de production – 2 jours par semaine et Hors contexte de production : 20h par mois environ

## **Programme de transmission :**

### En Atelier :

- Transmission de toutes les connaissances et compétences : restauration, conservation et maintenance.

### Hors atelier (exemples non exhaustifs) :

- Recherches documentaires
- Rencontres internationales de la forge à Forcalquier

## **Projet professionnel de l'Élève:**

- Perfectionnement auprès du Maître d'art Serge Pascal et reprise, à terme, des fonctions du Maître d'art au sein des Ateliers Saint-Jacques

## Actions de formation en lien avec le projet professionnel :

- Voyage d'étude en Angleterre – rencontres avec conservateurs et visite de chantiers de restauration
- Descriptif des travaux de restitution d'un garde-corps pour le Château de VERSAILLES, comprenant les grandes lignes du programme de restitution, quelques croquis de principes et un reportage photographique.

# Montée en compétences

**Yves Sampo & Claire Narboni**  
SF de graveur médailleur  
Île-de-France - Promotion 2019

© Yves Sampo et Claire Narboni Monnaie de Paris – par Julie Limont –  
Mémorial de savoirs



## Organisation de travail :

En contexte de production dans le cadre des productions de la Monnaie de Paris et hors contexte de production : 25h par mois environ

## Programme de transmission du binôme:

### En atelier

- Transmission des techniques traditionnelles de gravure en taille directe et de la « mémoire » des Maîtres Graveurs de la Monnaie de Paris.

### Hors atelier (exemples non exhaustifs) :

- Fabrication d'outils à l'Ecole Boulle et Formation gravure auprès de Alain Lovenberg
- Rencontre des professionnels dans le domaine de l'horlogerie et de la sculpture sur pierre
- Démonstrations, rencontres de graveurs et études d'ouvrages de référence

## Projet professionnel de l'Élève :

- Transmission de toutes les connaissances et compétences pour les transmettre à son tour et passer le concours de MOF

### Actions de formation en lien avec le projet professionnel :

- Forge chez Olivier LEBOSSÉ, professeur de Tournage d'Art à l'Ecole Boulle

# Montée en compétences

**Bertrand DUPRE & Lucile Vanstaevel**  
SF d'impression en taille douce  
Île-de-France - Promotion 2019

© Ateliers d'art GrandPalaisRm



## Organisation de travail :

Temps dédié avec 1/3 du temps hors contexte de production, soit 108 jours en binôme et 2/3 du temps en contexte de production, soit 52 jours en binôme.

## Programme de la transmission :

### En Atelier :

- la montée en compétence et l'autonomie de l'Élève Lucile et le développement de l'atelier à travers un travail sur les plaques anciennes, modernes et l'intensification de la création de gravures contemporaines.

### Hors atelier (exemples non exhaustifs) :

- Participation à Paris + Art Basel
- Visite du Musée d'Art Moderne de la ville de Paris pour observer un tirage original du déjeuner sur l'herbe avec le conservateur de la Chalcographie et un photographe de l'Agence photo.
- Rencontres avec le chromiste-lithographe Thomas Marin pour la recherche couleur

## Projet professionnel de l'Élève:

Montée en compétence de l'Élève afin de développer les créations contemporaines et le travail de la couleur.

## Actions de formation en lien avec le projet professionnel :

- Stage dans des ateliers de taille-douce indépendant
- Stage en Suisse auprès d'un professionnel aguerri autour de la fabrication des encres



# Contacts

**Camille Bault**  
Cheffe de projet en charge de la  
préparation de l'Appel à  
candidatures  
[maitredart@institut-  
savoirfaire.fr](mailto:maitredart@institut-savoirfaire.fr)

**Institut pour les Savoir Faire  
Français**  
13-15 rue de la Bucherie 75005  
Paris  
[www.maitredart.fr](http://www.maitredart.fr)

